

Cooperation Canada



États financiers

Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

Cooperation Canada
États financiers
Pour l'exercice clos le 31 mars 2021

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État de la situation financière	3
État de l'évolution des actifs nets	4
État des résultats	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7
Annexe 1 - Charges par objet	18

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Cooperation Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Cooperation Canada l'«Organisme», qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, les états de l'évolution des actifs nets, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Organisme au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly O'Hara s.e.n.c.r.l.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés
le 8 juin 2021
Ottawa (Ontario)

Cooperation Canada État de la situation financière

au 31 mars

2021

2020

Actif

Court terme

Trésorerie	1 001 449 \$	51 633 \$
Placements - portion court-terme (note 2)	-	360 000
Débiteurs (note 3)	167 799	364 225
Frais payés d'avance	9 526	25 264

1 178 774 801 122

Placements - portion long-terme (note 2)

250 336 250 336

Immobilisations corporelles (note 4)

19 898 37 865

1 449 008 \$ 1 089 323 \$

Passif et actifs nets

Court terme

Fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation	70 517 \$	130 365 \$
Apports reportés (note 5)	798 181	725 194

868 698 855 559

Dette à long terme (notes 6 et 7)

30 000 -

898 698 855 559

Actifs Nets

Affectés à l'interne		
Investi dans les immobilisations	19 898	37 865
Fonds de réserve affecté	225 000	188 000
Fonds de réserve général	157 899	7 899
Non affecté	147 513	-

550 310 233 764

1 449 008 \$ 1 089 323 \$

Pour le conseil d'administration



Administrateur



Administrateur

Cooperation Canada
État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice clos le 31 mars

	Investi dans les immobi- lisations	Fonds de réserve affecté	Fonds de réserve général	Non affecté	Total 2021	Total 2020
Solde, début de l'exercice	37 865 \$	188 000 \$	7 899 \$	- \$	233 764 \$	243 224 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(17 967)	-	-	334 513	316 546	(9 460)
Virements interfonds	-	37 000	150 000	(187 000)	-	-
Solde, fin de l'exercice	19 898 \$	225 000 \$	157 899 \$	147 513 \$	550 310 \$	233 764 \$

Cooperation Canada État des résultats

Pour l'exercice clos le 31 mars

2021

2020

Produits

Cotisations des membres	658 846 \$	660 541 \$
Groupes de travail régionaux	5 452	108 169
Réseau d'intervention humanitaire - cotisation des membres	-	13 539
Donateurs institutionnels	684 258	980 709
Autres subventions et contributions	152 512	95 790
Frais d'inscription aux événements et parrainage	65 300	249 255
Autres revenus (ventes générales, dons)	12 586	37 991
Revenus d'intérêts	4 693	12 830
Aide gouvernementale (notes 6 et 7)	342 645	-
	1 926 292	2 158 824

Charges (Annexe)

Conférence annuelle et événements	62 674	244 502
Communications	150 047	119 118
Soutien accru du Canada au développement durable	270 199	220 309
Réseau d'intervention humanitaire	123 630	178 167
Engagement des membres	100 238	95 182
Projet de collaboration de recherche de Prochaine Génération	-	337 837
Gestion des opérations	371 749	474 606
Centre d'expertise PEAS	218 372	96 052
Groupes de travail régionaux	-	111 524
Recherche et politique	312 837	290 987
	1 609 746	2 168 284

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice

316 546 \$ (9 460) \$

Cooperation Canada État des flux de trésorerie

Pour l'exercice clos le 31 mars	2021	2020
Activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	316 546 \$	(9 460) \$
Ajustement pour		
Amortissement des immobilisations corporelles	15 893	17 927
Perte sur disposition d'immobilisations corporelles	2 074	-
	334 513	8 467
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	196 426	(236 007)
Frais payés d'avance	15 738	(13 364)
Fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation	(59 848)	17 830
Apports reportés	72 987	(33 572)
	559 816	(256 646)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements - coût	-	(610 336)
Produit sur vente de placements - coût	360 000	216 330
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(3 110)
	360 000	(397 116)
Activités de financement		
Produit d'émission de la dette à long terme	40 000	-
Exonération de remboursement d'une partie de la dette à long terme	(10 000)	-
	30 000	-
Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie	949 816	(653 762)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	51 633	705 395
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	1 001 449 \$	51 633 \$

Cooperation Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables

Nature de l'organisation	Cooperation Canada (l'«Organisme») est une coalition d'organisations du secteur bénévole canadien oeuvrant à l'échelle internationale pour un développement humain viable. L'Organisme cherche à mettre fin à la pauvreté dans le monde et à promouvoir la justice sociale et la dignité humaine pour tous. L'Organisme est un organisme de bienfaisance. Au cours de l'exercice, l'Organisme a changé de nom du Conseil canadien pour la coopération internationale à Cooperation Canada.
Base de présentation	Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (« NCOSBL ») qui font partie des principes comptables généralement reconnus du Canada et qui comprennent les principales méthodes comptables suivantes. En tant qu'option prévue par les NCOSBL, ces états financiers sont préparés sur une base non consolidée avec l'option alternative de divulgation dans les notes aux états financiers (voir la note 9 des présents états financiers).
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige de la direction de faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants indiqués à l'égard des actifs et passifs et sur la présentation des éléments d'actifs et de passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges indiqués pour la période concernée. Bien que ces estimations soient faites par la direction d'après les connaissances qu'elle a des événements actuels, les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La direction revoit régulièrement ses estimations et hypothèses et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ceux-ci sont effectués dans les états portant sur l'exercice au cours duquel ils sont connus. Les estimations importantes comprennent les hypothèses adoptées pour : estimer les montants à recevoir et la possibilité de recouvrement des créances; établir la durée de vie utile et l'amortissement des immobilisations corporelles; estimer les provisions pour les charges à payer; estimer les salaires et avantages sociaux alloués aux différents secteurs opérationnels; estimer les montants des apports gagnés, recevables, courus et reportés et les autres ententes de financement.
Instruments financiers	Les instruments financiers sont des actifs ou passifs financiers qui, en général, représentent pour l'Organisme un droit contractuel à recevoir une somme d'argent ou autre actif financier d'une autre partie ou encore l'obligation de verser à une autre partie une somme d'argent ou autre actif financier.

Cooperation Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Instruments financiers (suite)

Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

L'Organisme évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent la trésorerie, les placements à court terme, les débiteurs et les contributions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement comprennent les fournisseurs à payer et les autres passifs d'exploitation. L'Organisme n'a aucun actif financier ni passif financier évalué à sa juste valeur.

Perte de valeur d'un actif financier

Les instruments financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à des tests de dépréciation lorsqu'il existe des indications d'une perte de valeur. Le montant de la réduction est comptabilisé dans l'état des résultats. La dépréciation précédemment constatée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, pourvu que l'actif n'excède pas le montant établi avant la constatation de la perte de valeur. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'état des résultats.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Lorsque l'Organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations, le coût de celles-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport ou à la valeur symbolique de 1 \$ si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissement

Les immobilisations corporelles sont amortis sur leur durée de vie estimative selon les méthodes, le taux annuel et les périodes qui suivent.

Les mobiliers de bureau sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile allant de 5 à 10 ans.

Les ordinateurs et équipements sont amortis de façon dégressif sur leur durée de vie utile au taux de 30 %.

Cooperation Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations (suite) *Amortissement (suite)*

Les améliorations locatives sont amorties de façon linéaire sur leur durée de vie utile de 5 ans.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus de potentiel de service à long terme pour l'Organisme, l'excédent de la valeur comptable nette sur la juste valeur est comptabilisé en charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne peut être renversée dans un exercice subséquent.

Fonds de réserve

L'Organisme a mis sur pied un fonds de réserve affecté afin de s'acquitter des obligations financières de l'Organisme dans l'éventualité où celui-ci doit diminuer ou cesser complètement ses activités. Les montants requis pour parer aux obligations financières de l'Organisme dans le cas d'une fermeture sont pour une période d'approximativement quatre mois et ils seront réévalués chaque année. Des fonds additionnels seront ajoutés au fonds de réserve affecté au besoin, tel qu'autorisé par le conseil d'administration, afin d'assurer que toutes les obligations financières soient couvertes. Dans le cas où les montants seraient moindres que le solde du fonds de réserve affecté, le conseil d'administration peut décider de transférer les fonds excédentaires au fonds de réserve général. Ces fonds pourront être utilisés seulement dans des situations extraordinaires, tel qu'approuvé par le conseil d'administration.

L'Organisme a également établi un fonds de réserve général qui sera utilisé pour augmenter le fonds de réserve affecté si nécessaire, pour financer des projets spéciaux ou pour certaines dépenses et pour répondre aux urgences.

Constatation des produits *Apports*

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Cette méthode prévoit que les apports affectés aux dépenses de périodes subséquentes, notamment pour les projets et les frais d'administration, soient reportés et constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Cooperation Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des produits *Cotisations des membres* (suite)

Les cotisations des membres sont constatées dans la période pour laquelle elles s'appliquent.

Droits d'inscription

Les droits d'inscription sont constatés à titre de produits conformément à l'entente entre les parties, pour la période visée et lorsque ces droits sont fixes ou déterminables et que leur réception est raisonnablement assurée. Le passif correspondant à la portion reçue mais non acquise des droits d'inscription est comptabilisé dans l'état de la situation financière à titre de produits reportés.

Produits financiers nets

Les transactions financières sont inscrites à la date de la transaction, et les revenus obtenus sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont comptabilisés en fonction du temps écoulé.

Les produits financiers affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Le reste des produits financiers sont non affectés et sont constatés à titre de produits.

Aide gouvernementale

Au cours de l'exercice, l'Organisme a présenté une demande d'aide financière dans le cadre de programmes d'incitatifs gouvernementaux qui comprenaient un prêt-subvention du gouvernement. La partie remboursable des fonds reçus du prêt est enregistrée comme une subvention gouvernementale et non comme un passif, lorsqu'il est raisonnablement assuré que les conditions du prêt seront remplies.

Transactions en devises étrangères

Les produits et les charges sont convertis au taux en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes de change sont considérés lors de l'établissement de l'état des produits et des charges. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux en vigueur à la date du bilan.

Cooperation Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

1. Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie et équivalent de trésorerie La politique de l'Organisme est de présenter dans la trésorerie et équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le découvert et un solde disponible et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois de la date d'acquisition ou remboursable en tout temps sans pénalité.

Allocation de charges Les charges de l'Organisme sont présentées dans l'état des résultats sur une base fonctionnelle. Les charges attribuées à une fonction particulière sont directement liées à cette catégorie fonctionnelle et ne sont donc pas considérées comme des charges indirectement affectées. Les charges de l'Organisme sont également présentées par objet dans un annexe accompagnant les états financiers.

2. Placements

	2021	2020
Dépôts à terme	- \$	360 000 \$
Placement garanti lié au marché	250 336	250 336
	250 336	610 336
Moins: Portion échéant au cours du prochain exercice	-	360 000
	250 336 \$	250 336 \$

Les dépôts à terme détenus au 31 mars 2020 ont été rachetés au cours de l'exercice.

Le placement garanti lié au marché est détenu auprès d'une banque à charte canadienne. Le placement porte un taux d'intérêt cumulatif garanti de 4,22 % sur sa durée de 3 ans et vient à échéance en août 2022.

3. Débiteurs

	2021	2020
Comptes à recevoir	52 288 \$	37 347 \$
Contributions à recevoir	91 990	303 691
Taxes de vente à recevoir	23 521	23 187
	167 799 \$	364 225 \$

Cooperation Canada

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

4. Immobilisations corporelles

	2021		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau, ordinateurs et équipements	65 917 \$	49 986 \$	15 931 \$
Améliorations locatives	36 356	32 389	3 967
	102 273 \$	82 375 \$	19 898 \$
	2020		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau, ordinateurs et équipements	165 758 \$	139 791 \$	25 967 \$
Améliorations locatives	36 356	24 458	11 898
	202 114 \$	164 249 \$	37 865 \$

Au cours de l'exercice, l'Organisme a cédé du mobilier de bureau et de l'équipement avec un coût de 8 461 \$ et un amortissement cumulé de 6 387 \$, ce qui a entraîné une perte sur cession de 2 074 \$. Au cours de l'exercice, l'Organisme a également radié le mobilier de bureau, ordinateurs et équipements entièrement amortis avec un coût initial de 91 380 \$.

5. Apports reportés

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affections d'origine externe, sont destinées à couvrir les charges de l'Organisme du prochain exercice.

Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice clos le 31 mars 2021 sont les suivantes :

Cooperation Canada Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

5. Apports reportés (suite)

	Solde, début de l'exercice	Reçu au cours de l'exercice	Reconnu au cours de l'exercice	Solde, fin de l'exercice
Fondation Bill et Melinda Gates	308 338 \$	- \$	(308 338) \$	- \$
Groupes de travail	8 892	-	(8 892)	-
Réseau d'intervention humanitaire	174 613	219 152	(132 333)	261 432
Centre d'expertise PEAS	232 256	333 000	(245 007)	320 249
Campagne ADO	-	200 000	-	200 000
Autres apports reportés	1 095	16 500	(1 095)	16 500
	725 194 \$	768 652 \$	(695 665) \$	798 181 \$

Les variations du solde des apports reportés pour l'exercice clos le 31 mars 2020 sont les suivantes :

	Solde, début de l'exercice	Reçu au cours de l'exercice	Reconnu au cours de l'exercice	Total
Fondation Bill et Melinda Gates	327 961 \$	233 732 \$	(253 355) \$	308 338 \$
Centre de recherches pour le développement international	203 772	167 849	(371 621)	-
Groupes de travail	17 269	103 147	(111 524)	8 892
Réseau d'intervention humanitaire	136 677	228 608	(190 672)	174 613
Centre d'expertise PEAS	-	339 159	(106 903)	232 256
Autres apports reportés	73 087	94 385	(166 377)	1 095
	758 766 \$	1 166 880 \$	(1 200 452) \$	725 194 \$

Éventualités

Certains apports affectés reçus peuvent faire l'objet d'une vérification ou d'un rapprochement final selon les modalités de l'accord de contribution connexe. Si un audit ou un rapprochement révèle qu'une des dépenses du projet n'est pas conforme aux directives de financement, l'Organisme peut être tenue de rembourser une partie des fonds avancés. Aucune demande de remboursement n'est actuellement en cours et la direction est d'avis qu'aucune demande n'est à venir.

Par conséquent, aucune provision pour remboursement de fonds liés à ces projets n'a été constituée dans les états financiers. En cas d'ajustement, il sera imputé ou crédité aux opérations dans la période de détermination.

Cooperation Canada Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

6. Dette à long terme

Au cours de l'exercice, l'Organisme a demandé un prêt de 40 000 \$ dans le cadre du Compte d'urgence d'entreprise du Canada (« CUEC »), soit un programme d'allégement établi par le gouvernement fédéral du Canada.

En vertu de la convention de prêt, un montant maximal de 10 000 \$ peut être annulé, si au moins 75 % du capital initial a été remboursé au 31 décembre 2022. La partie subvention du prêt a été constaté à titre de revenu d'aide gouvernementale tel qu'il est indiqué dans l'état des résultats.

7. Aide gouvernementale

Au cours de l'exercice, l'Organisme a présenté une demande de financement dans le cadre du programme d'aide de la Subvention salariale d'urgence du Canada (« SSUC ») et du programme de subvention salariale temporaire établi par le gouvernement fédéral du Canada. Les programmes de subventions sont destinés à aider les entreprises et les organisations qui ont vu leurs revenus baisser considérablement, au cours de périodes établies, en raison des impacts de la pandémie de COVID-19. Le but du financement est d'aider les organisations à maintenir l'emploi de leur personnel en couvrant les coûts salariaux. Au 31 mars 2021, le solde des débiteurs tel qu'il est indiqué dans l'état de la situation financière comprend 91 990 \$ de financement de la SSUC.

Le gouvernement du Canada se réserve le droit de vérifier les réclamations à l'appui de ces contributions. La demande de remboursement des contributions, le cas échéant, sera enregistrée dans l'année où le gouvernement fournit la notification à l'Organisme.

8. Régime de retraite

L'Organisme participe à un régime de retraite d'employeur. Le régime est un régime à cotisations déterminées. Les cotisations de l'exercice s'élèvent à 23 385 \$ (2020 - 26 656 \$).

9. Engagements contractuels

L'Organisme a conclu un contrat de location à long terme qui arrive à terme le 30 août 2021. Les paiements futurs au titre de location et coûts reliés pour la période restante sont de 16 639 \$.

Certaines améliorations locatives ont été payées par le propriétaire. Ces coûts sont remboursés avec les paiements du bail et sont inclus dans les fournisseurs et autres passifs d'exploitation. L'entente prévoit également une pénalité de 1 500 \$ par année en cas de résiliation hâtive du bail.

Cooperation Canada Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

10. Organisme sous contrôle

L'Organisme contrôle Co-Oper Inc., une organisme à but non lucratif avec une activité minimale, dont l'Organisme est le seul membre. Co-Oper Inc. a été constituée au Canada par lettres patentes en 1997. L'Organisme a le droit de nommer le conseil d'administration de Co-Oper Inc., qui est composé chaque année de certains membres du conseil d'administration de l'Organisme.

Les états financiers de Co-Oper Inc. ne sont pas audités et se présentent comme suit :

État de la situation financière

	2021	2020
Actifs	547 \$	547 \$
Passifs	-	-
Actifs nets	547	547

Étas des résultats

	2021	2020
Produits	- \$	5 \$
Charges	-	-
Excédent des revenus sur les charges	- \$	5 \$

Il n'y a eu aucune transaction entre l'Organisme et Co-Oper Inc. au cours de l'exercice.

11. Instruments financiers

L'Organisme est exposé à divers risques en raison de ses instruments financiers. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de risque de l'Organisme au 31 mars 2021.

Dans le cadre de ses activités, l'Organisme ne recourt aucunement aux activités de couverture et ne possède ou n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins de négociations.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à respecter ses engagements liés à des passifs financiers. L'Organisme est principalement exposé à ce risque par rapport à ses fournisseurs à payer et autres passifs d'exploitation, ainsi qu'à sa dette à long terme présentée dans la note 6 de ces états financiers.

Cooperation Canada Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

11. Instruments financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit principal de l'Organisme se rapporte à ses débiteurs et ses contributions à recevoir.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de variation de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier attribuable aux fluctuations des prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Organisme est principalement exposé au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou le flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des taux de change. À la fin de l'exercice, les comptes à recevoir de l'Organisme n'incluent pas de montants en dollars américains (2020 - 233 732 \$ canadiens). La valeur comptable de ces éléments peut varier en raison de fluctuations des taux de change.

Risque lié aux taux d'intérêt

L'Organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui a trait à ses actifs financiers qui portent intérêt à taux fixe et à taux variable. Tel que présenté à la Note 2, le placement garanti lié au marché de l'Organisme porte intérêts à taux variable. L'Organisme est alors exposé au risque de flux de trésorerie sur son placement garanti lié au marché en conséquence des fluctuations des taux d'intérêts. Les autres actifs financiers et passifs de l'Organisme ne comportent aucun risque de taux d'intérêt puisqu'ils ne portent aucun intérêt.

Changement des risques

Les principaux changements dans les risques de l'Organisme comprennent son risque de liquidité accru en raison de la dette à long terme contractée au cours de l'exercice. De plus, l'Organisme n'est plus soumis au risque de taux d'intérêt sur les instruments à taux fixe puisque ses dépôts à terme sont arrivés à échéance au cours de l'exercice et n'ont pas été renouvelés. Il n'y a eu aucun autre changement important dans l'exposition au risque de l'Organisme par rapport à son exercice précédent clos le 31 mars 2020.

Cooperation Canada Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2021

12. Incertitude due au COVID-19

La durée et l'impact financier total de la pandémie de COVID-19 sont inconnus pour le moment, tout comme les mesures supplémentaires à prendre par les gouvernements, l'Organisme ou d'autres pour tenter de réduire la propagation de COVID-19. Toute estimation de la durée et de la gravité de cette pandémie est sujette à une incertitude importante et, par conséquent, on ne sait pas si COVID-19 peut avoir un impact significatif et défavorable sur les opérations, les résultats financiers et la situation de l'Organisme au cours des périodes futures.

Cooperation Canada
Annexe 1 - Charges par objet

Pour l'exercice clos le 31 mars	2021	2020
Amortissements des immobilisations	15 893 \$	17 927 \$
Ateliers de travail et coalitions	-	51 000
Communications	26 401	35 667
Consultants et support de logiciels	145 365	220 304
Cotisations et hospitalités	4 779	119 916
Frais bancaires et frais de services	10 023	8 828
Frais de loyer et assurances	33 962	47 595
Frais de réunion	6 504	39 581
Honoraires professionnels	89 166	29 086
Location d'équipement	18 785	42 823
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	2 074	-
Photocopies, courrier et fourniture de bureau	2 338	20 395
Publications et abonnements	44 723	31 353
Recrutement et formation	4 252	11 086
Salaires et avantages sociaux	1 154 898	1 333 048
Traduction	50 131	72 907
Voyages	452	86 768
	1 609 746 \$	2 168 284 \$